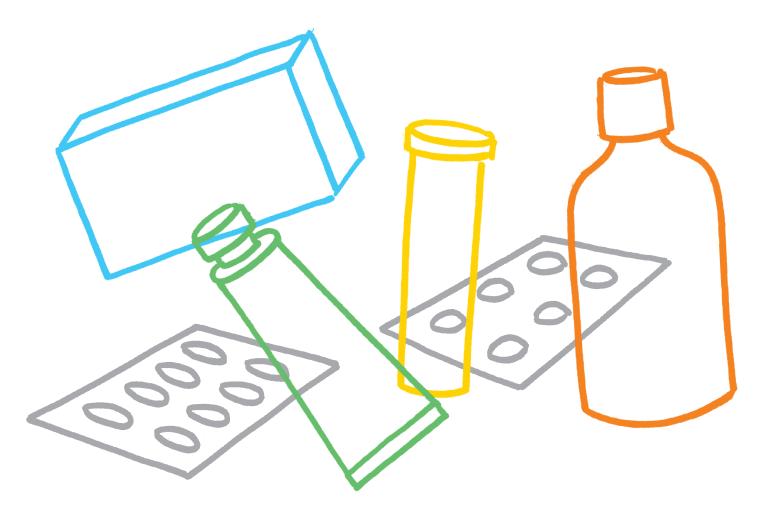




Eco-conception des emballages de médicaments Comment se lancer?

Edition 2010



Edito



Les Entreprises du Médicament (Leem) et le Ministère de l'Écologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDM) ont signé le 25 mars 2009 une convention de progrès du secteur médicament : cette démarche collective permet de renforcer l'attractivité de l'industrie du médicament sur le territoire français, en phase avec les attentes de notre société.

Elle constitue une feuille de route concrète et pragmatique qui pose des jalons pour nos 300 entreprises adhérentes sur la voie de la "durabilité" et de la "responsabilité sociale".

Le Leem s'est engagé à sensibiliser et à amener ses adhérents à une démarche d'éco-conception au sein de leurs entreprises.

Ce manuel "éco-conception des emballages de médicaments" a pour ambition de rappeler les enjeux essentiels de l'éco-conception et de vous accompagner dans vos démarches au sein de vos entreprises, à l'aide d'éléments pratiques et immédiatement opérationnels.

Christian Lajoux Président du Leem

Sommaire

Quelques chiffres	4
L'éco-conception dans le secteur du médicament	5
Questions à se poser et pistes de progrès	6
Pour se lancer	7
Témoignages d'entreprises	8
Contacts utiles	9
Pour aller plus loin	10
Vos contacts	11

Annexes*

Annexe 1 Réglementation en vigueur

Source : Conseil National de l'Emballage

Annexe 2 Consignes de tri

Source : Eco-Emballages

Annexe 3 Fiches matériaux

Sources : Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)

Annexe 3.1 Fiche matériau Papier Carton

Annexe 3.2 Fiche matériau Matières Plastiques

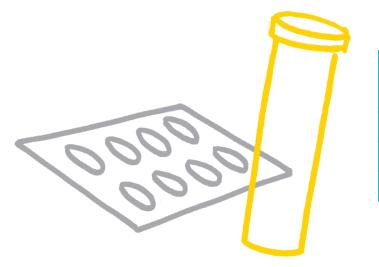
Annexe 3.3 Fiche matériau Verre

Annexe 3.4 Fiche matériau Aluminium

^{*} Ces documents sont à votre disposition sur le site extranet du Leem www.extranet.leem.org

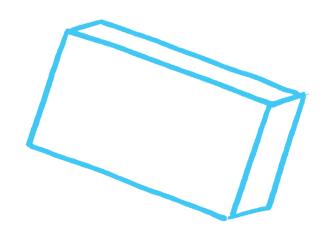
Quelques chiffres*

Le top 3 des emballages du secteur



Emballages	Poids calculé 2008 en tonnes
Boîte	24 315
Flacon	21 036
Blister	9 030

Emballages	Nombre d'éléments 2008 en milliards
Blister	4,0
Sachet	3,0
Boîte	2,9





Gisement 2008

Emballages	Poids calculé 2008 en tonnes
Acier	585
Alu	4 717
Papier-carton	26 914
Plastiques	17 265
Verre	23 524
Autres	48
Total	73 052

^{*} Source : Eco-Emballages/Adelphe 2008.

L'éco-conception dans le secteur du médicament

C'est une approche préventive et globale visant à intégrer l'environnement dans toutes les étapes du cycle de vie d'un produit et de son emballage (recherche/développement - fabrication - distribution - utilisation - élimination/valorisation) tout en prenant en compte l'exigence de sécurité/qualité pharmaceutique.

Cette démarche préventive permet de réduire les impacts sur l'environnement dans les phases de conception ou d'amélioration du produit aux côtés d'autres critères plus classiques (coût, qualité, faisabilité technique...), tout en conservant la qualité thérapeutique du médicament. Ce manuel porte uniquement sur l'éco-conception des emballages de médicaments.

Bénéfices pour l'entreprise :

- Réduire les impacts environnementaux : préservation des ressources, meilleure gestion des déchets...
- Maîtriser voire réduire les coûts dans de nombreux domaines : réduction coût matière et/ou énergie et/ou logistique :
 - Économie moyenne de 7 % à 8 % du poste achat des emballages (d'après les données du diagnostic rapide en entreprise effectué par Eco-Emballages/Adelphe).
- Promouvoir une image positive :
 - auprès des patients / citoyens de plus en plus concernés par l'environnement,
 - auprès de tous les acteurs de santé, partenaires des Entreprises du Médicament (associations de patients, associations de consommateurs, professionnels de santé...),
 - auprès des instances réglementaires au niveau national, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDM), et au niveau local, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Agence de bassin,
 - auprès des actionnaires et investisseurs : rapport RSE.
- Innover : développement de nouveaux concepts, amélioration
- Respecter et anticiper la réglementation.
- Mobiliser les collaborateurs de l'entreprise, de plus en plus demandeurs de ces projets environnementaux.
- Gérer efficacement les relations avec les parties prenantes : fournisseurs, collectivités locales, associations de patients (...).

Qui est concerné?

La direction générale et l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise : achat, développement, production, réglementaire, qualité, marketing, environnement.

Les clés de la réussite

- Didentifier le ou les emballages concernés sur lesquels initier une première démarche.
- Faire adhérer le comité de direction à la démarche.
- Mobiliser une équipe projet composée de l'ensemble des collaborateurs concernés. Par exemple : achat, production, réglementaire, marketing, environnement.
- Penser environnement le plus en amont du projet (cahier des charges) et tout au long du projet.
- Procéder à l'analyse environnementale des emballages sur leur cycle de vie : production des matériaux, fabrication des emballages, distribution, utilisation, élimination/valorisation.
- Intégrer si possible cette démarche dans une démarche globale de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

Économie moyenne de 7 à 8 % du poste achat des emballages **Questions** à se poser et pistes de progrès

Aspects juridiques

Quelles sont les obligations réglementaires présentes et à venir en matière d'éco-conception des emballages ?

- Réglementation en vigueur : articles R543-42 à R543-52 du Code de l'Environnement
 - Obligations en matière de Prévention par la réduction à la source poids et volume : "L'emballage doit être conçu et fabriqué de manière à limiter son volume et sa masse au minimum nécessaire pour assurer un niveau suffisant de sécurité, d'hygiène et d'acceptabilité, aussi bien pour le produit emballé que pour le consommateur".
 - Obligations en matière de Réutilisation et/ou de Valorisation de l'emballage par :
 - le Recyclage,
 - la Valorisation énergétique,
 - le Compostage et la biodégradation.
- Loi Grenelle de l'Environnement (article 46):
 - Objectif de réduction des déchets à la source (- 1 kg/hab./an d'ici 2012).
 - Renforcement de l'éco-conception du produit de sa fabrication, à sa distribution et à sa consommation jusqu'à sa fin de vie.
 - Responsabilité étendue du producteur sur les déchets issus de leurs produits.

Réduction à la source et préservation des ressources

Mon entreprise a-t-elle réduit, autant que possible, la taille et le poids des emballages ? Exemple : optimiser le grammage ou la taille de l'emballage.

Mon entreprise a-t-elle essayé d'optimiser l'uniformisation des emballages ?

Exemple : limiter les différents formats et/ou la trop grande diversité de couleurs.

Mon entreprise a-t-elle optimisé le plan d'emballage et le transport ?

Exemple: limiter les vides dans les emballages secondaires et dans les caisses de regroupement, adopter un plan de palettisation.

L'entreprise a-t-elle comparé régulièrement les offres de ses fournisseurs d'emballage ?

Mon entreprise a-t-elle adopté une gestion rationnelle des déchets ?

Exemple : réduire les chutes de bord des laizes (chute de films plastiques des machines de thermoformage).

Les éléments d'emballage/transport de l'entreprise sont-ils systématiquement réutilisés ? Exemple : réutiliser les caisses américaines ou les palettes, optimiser les cristallisoirs.

Recyclabilité de l'emballage

Mon entreprise utilise-t-elle des matériaux issus du recyclage ? Exemple : utiliser du carton recyclé dans les boîtes et/ou dans les emballages de transport.

Les 3 règles de base (3 R) :
Réduction
Réutilisation
Recyclage

Pour se lancer

Une formation accessible

Eco-Emballages/Adelphe organisent une formation à l'éco-conception des emballages plusieurs fois par an. Cette formation inter entreprises a pour objectif de mieux comprendre ce qu'est l'éco-conception mais aussi d'intégrer une méthodologie très opérationnelle pour passer directement à l'action au sein de l'entreprise.

Le PPE (Partenariat pour la Promotion à l'Eco-conception)

Eco-Emballages et Adelphe proposent de vous accompagner via le support d'un expert en éco-conception pour le lancement d'un projet interne d'éco-conception d'un emballage. Ce service s'adresse aux entreprises adhérentes qui ont déjà suivi la Formation à l'éco-conception d'Eco-Emballages et d'Adelphe. L'objectif est donc de concrétiser cette formation au travers d'un projet spécifique d'entreprise.

Diagnostic rapide en entreprise : des experts en emballages à votre service !

Eco-Emballages et Adelphe mettent à votre disposition des experts pour un diagnostic rapide de vos emballages au sein de votre entreprise.

Quel est le coût pour l'entreprise?

Ces diagnostics sont partiellement pris en charge par Eco-Emballages et Adelphe pour les premières années de déploiement de ce nouveau service.

Comment se déroule le diagnostic ?

Le diagnostic se déroule en 2 jours sur site, à des dates fixées par l'entreprise. Il donne systématiquement lieu à un rapport contenant des recommandations pouvant être mises en place facilement sans aide extérieure, et à priori, sans investissement financier. C'est l'entreprise, et elle seule, qui décide de la mise en œuvre des mesures recommandées par les experts.

Impact sur les gains potentiels : 200 entreprises ont eu recours à ce service pour un gain moyen évalué de 7~% à 8~% du poste achat des emballages.

Des comités à votre disposition

Des comités sont à votre disposition : vous trouverez sur leur site des informations techniques sur les critères de recyclabilité des emballages, et vous pourrez leur soumettre un emballage particulier pour obtenir un avis technique sur sa recyclabilité :

Emballages Papier/Carton

Comité d'Evaluation de la Recyclabilité des Emballages en papier/Carton (CEREC)

www.cerec-emballages.fr/

■ Bouteilles et flacons plastiques

Comité technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques (COTREP) www.cotrep.fr

Un outil d'évaluation environnementale

BEE (Bilan Environnemental des Emballages), conçu par Eco-Emballages, permet d'évaluer l'impact environnemental de vos solutions d'emballages sur plusieurs indicateurs (effet de serre, eau, ressources, déchets) pour identifier leurs leviers d'optimisation et les comparer. Cet outil est accessible aux adhérents de Eco-Emballages/Adelphe sur le site extranet.

Des outils adaptés aux besoins des Entreprises Témoignages d'entreprises



Témoignage de Nicolas Clairet, Chef de Projet - Développement Durable Pfizer Amboise

Pourquoi avez-vous lancé une démarche d'écoconception ?

C'est en voulant identifier des opportunités d'actions que nous nous sommes aperçus que l'éco-conception, nous en faisions déjà! En effet, la sensibilité environnementale de nos collaborateurs mais aussi les progrès techniques, ont largement conditionné le déploiement "naturel" d'initiatives significatives. Nous avons donc décidé, à partir de ce constat, de structurer la démarche en nous appuyant tout simplement sur les actions d'ores et déjà réalisées.

Comment prévoyez-vous de poursuivre cette démarche d'éco-conception ?

Un groupe de travail a été constitué et a suivi une formation sur le thème de "l'Eco-conception des emballages" afin d'acquérir les outils nécessaires au déploiement de cette démarche. Nous envisageons maintenant de définir de façon progressive des axes de travail novateurs dont les bénéfices internes et externes sont à forte valeur ajoutée en terme de Développement Durable.

Témoignage de David Daroux, Responsable Sécurité - Développement Durable Biocodex

Sous quelle forme avez-vous entamé votre démarche d'éco-conception ?

Nous avons mené un projet sur nos packagings avec pour objectif de connaître le taux de recyclabilité de nos emballages.

Après avoir réalisé un état des lieux de nos emballages de produits finis, nous avons mis en place des indicateurs :

- sur la répartition des matières mises sur le marché,
- sur la recyclabilité des matières utilisées sur les produits finis,
- sur la recyclabilité par produits,
- sur la recyclabilité globale des packagings. Ces éléments nous servent de point de départ pour la conception de nouveaux produits ou de produits à "relooker".

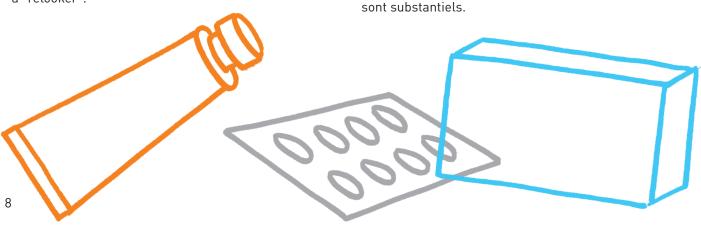
Prévoyez-vous une autre initiative ?

Notre équipe travaille à optimiser l'ensemble des étapes constituant le cycle de vie d'un produit et notamment :

- le développement sur de nouveaux formats de produits,
- la réduction du grammage et de la taille des étuis,
- l'optimisation et la rationalisation des unités de transport,
- l'approvisionnement des matières et l'optimisation des process.

Quels sont les avantages de cette démarche ?

En dehors du gain environnemental recherché initialement, les gains organisationnels et économiques sont substantiels





Contacts utiles

Ademe

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

www.ademe.fr

Adelphe/Eco-Emballages

Adelphe et Eco-Emballages sont investis depuis 1992 d'une mission d'intérêt général : organiser, superviser et accompagner le tri des emballages ménagers en France.

Ces deux organismes ont un rôle d'interface entre les entreprises mettant sur le marché des produits emballés, les collectivités locales gestionnaires des dispositifs de collecte et de traitement des déchets et les industriels en charge de la reprise et du recyclage des matériaux.

www.adelphe.fr - www.ecoemballages.fr

Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps)

L'Afssaps évalue la sécurité d'emploi, la qualité et le bon usage des produits de santé. Elle attribue notamment l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), indispensable au médicament pour être mis sur le marché français et contrôle la publicité des médicaments en amont et en aval.

www.afssaps.fr

Conseil National de l'Emballage

Lieu privilégié d'échange et instance de concertation entre les différents acteurs, le Conseil National de l'Emballage s'attache à développer une approche pédagogique de la prévention des déchets d'emballage.

www.conseil-emballage.org

Oree

Créée en 1992, l'association Orée rassemble entreprises, collectivités territoriales, et associations pour développer une réflexion commune et mettre en œuvre des solutions concrètes pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

www.oree.org

Dans les organisations professionnelles

Chambre syndicale de l'Aluminium

www.aluminium-info.com

Comité Français de l'Emballage Papier – Carton (COFEPAC) www.cofepac.org

Elipso (Les Entreprises de l'Emballage Plastique et souple) www.elipso.org

PROCELPAC (Industrie française des papiers et cartons d'emballage) www.procelpac.com

Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre www.verre-avenir.fr // www.fedeverre.fr

Pour aller plus loin



Plusieurs documents sont à votre disposition sur le site extranet du Leem (www.extranet.leem.org)

Réglementation en vigueur

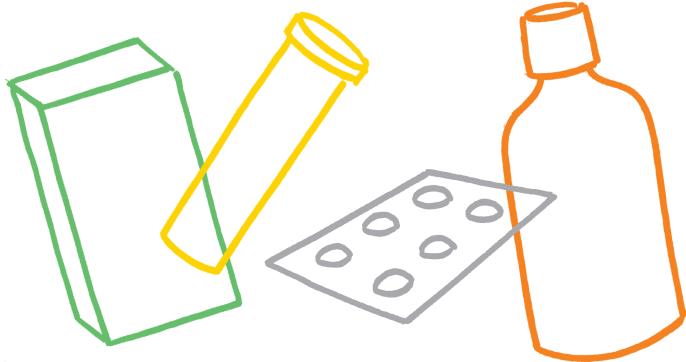
Prise en compte des exigences liées à l'environnement dans la conception et la fabrication des emballages. Guide juridique publié par le Conseil National de l'Emballage, visant à faciliter l'application pour les entreprises des normes juridiques existantes sur l'emballage.

Consignes de tri

Document qui reproduit les consignes de tri d'Eco-Emballages et d'Adelphe sur les emballages à trier.

Fiches matériaux : papier-carton, verre, plastique, aluminium.

Chacune de ces fiches techniques définit, étudie et analyse la recyclabilité de l'ensemble des composants du matériau sous un angle très opérationnel.



Vos contacts

Adelphe: Noëlle Guillerault

01 58 73 84 75 - n.guillerault@adelphe.fr

Leem: Emmanuel Brault

01 45 03 88 11 - ebrault@leem.org



Adelphe 49, rue Raymond Jaclard - 94146 Alfortville Cedex Tél. 01 58 73 84 84 - Fax 01 58 73 84 85 www.adelphe.fr



Leem - Les Entreprises du Médicament 88, rue de la Faisanderie - 75782 Paris Cedex 16 Tél. 01 45 03 88 88 - Fax 01 45 04 47 71 www.leem.org - www.leem-media.com